



Instrument pour le

Développement de la qualité en éducation à l'environnement

Manuel



Fondation Suisse
d'Education pour
l'Environnement

**Impressum**

Instrument pour le développement de la qualité
en éducation à l'environnement

Texte FEE et SILVIVA

Production Ramon Martos

© FEE Berne, 7. 2012

Fondation suisse d'Education pour l'Environnement

Monbijoustrasse 31

3011 Berne

T +41 (0)31 370 17 70

F +41 (0)31 370 17 71

info@sub-fee.ch

www.educ-envir.ch

Sommaire

1. Introduction	4
2. Développement qualité en éducation à l'environnement	5
3. Qualité de l'organisation et qualité de l'offre vont de paire	7
4. Check-list : structure et utilisation	9
5. Comment travailler avec la check-list ?	13
6. Littérature complémentaire pour les différents domaines traités	15
7. Bibliographie	17

1. Introduction

La Fondation suisse d'Education pour l'Environnement (FEE) et la Fondation SILVIVA se sont beaucoup investies dans le développement des processus qualité en éducation à l'environnement (EE)¹. Les instruments présentés ci-dessous (check-list et manuel) sont issus d'un travail rassemblant leurs expériences communes.

L'élaboration de la check-list s'est faite sur la base de différentes sources et d'instruments déjà existants. Les documents suivants ont notamment été utilisés: « Qualitätsentwicklungsinstrument für AnbieterInnen naturbezogener Umweltbildung » de la fondation SILVIVA (2008), « Eckpfeilern einer zeitgemässen Umweltbildung » de la FEE (2004) ainsi que la position nationale en éducation à l'environnement (2012).

Promouvoir le développement de la qualité

Les instruments mis à disposition dans ce document permettent aux organisations mais également aux prestataires indépendants d'analyser eux-mêmes leur situation et leurs besoins et d'envisager les mesures à prendre. Les critères qualité et les indicateurs proposés ici sont facilement utilisables aussi bien par de petites organisations, des secteurs d'éducation à l'environnement de grandes organisations que par des indépendants. Ils ne nécessitent qu'un faible investissement. Ils ont été développés dans le but de soutenir les acteurs de l'éducation à l'environnement dans la mise en place d'un processus de développement de la qualité et d'encourager ainsi l'amélioration de leur offre.

Ces instruments doivent permettre de déclencher un processus de développement de la qualité qui :

- Engendre une offre de qualité en éducation à l'environnement.
- Augmente la capacité de renouvellement et d'auto-apprentissage de l'organisation.
- Soutient l'organisation dans sa démarche de contrôle qualité, d'identification et d'utilisation de ses potentiels, sans aucune prescription externe.
- Soutient le développement continu du processus qualité de l'organisation selon son propre rythme.
- S'oriente vers l'efficience et l'action (ces instruments s'adaptent très bien aux petites organisations ayant des moyens limités).
- Instaure la transparence. Les développements et les améliorations engendrés sont visibles et agissent ainsi sur l'ensemble du milieu de l'éducation à l'environnement.

¹ Par souci de concision, l'abréviation EE sera parfois utilisée dans ce document.

2. Développement qualité en éducation à l'environnement

En dehors de l'école, des hautes écoles et des formations professionnelles, les prestations en éducation à l'environnement proposées par différentes organisations dans les secteurs de la formation formelle/informelle ou non formelle constituent un domaine éducatif important et à part entière. Les lieux d'apprentissage extra-scolaires (parcs, musées, centres nature, etc.) et les offres de prestations des différentes organisations ouvrent des possibilités de rencontres originales, permettent d'apprendre par des expériences pratiques et donnent la possibilité aux élèves de développer leurs compétences de participation en vue d'une société plus durable.

Le nombre de prestataires tout comme la diversité des offres en éducation à l'environnement ont considérablement augmenté ces dix dernières années. C'est pourquoi le développement de la qualité joue un rôle de plus en plus important. Les causes principales de cette évolution (Bodensee-Stiftung, 2006, p. 2 ; Wilhem & Schäfli, 2009) sont les suivantes :

- L'éducation à l'environnement fait désormais partie intégrante du curriculum scolaire. Elle doit, comme d'autres disciplines, se lancer dans la discussion des critères et contrôles qualité.
- L'éducation à l'environnement dépend directement des changements sociaux. Il faut donc continuellement se poser la question des thèmes à développer et de la méthode à utiliser (Kyburz-Graber, 2000, p. 1).
- Une pression croissante émane tant des milieux politiques, des administrations que des spécialistes du domaine et réclame une meilleure légitimation des prestataires en éducation à l'environnement.
- L'augmentation de la concurrence : le public exige une grande qualité et un bon rapport prestation-prix. L'amélioration continue des offres et des prestataires est incontournable.
- Afin que les offres dans le domaine de l'éducation à l'environnement puissent s'établir à long terme et être sollicitées par le public, une certaine qualité correspondant aux attentes de ce dernier doit être assurée. De la même manière, les objectifs pédagogiques doivent être atteints.

Les instruments d'assurance et de développement de la qualité facilitent une gestion efficace des ressources (humaines et financières). Ils contribuent également à optimiser les processus et à clarifier les lignes directrices de l'organisation. Ils participent à la professionnalisation du secteur qui doit s'axer aussi bien sur le développement des exigences qu'autour des besoins des participants, des partenaires et des donateurs (fondations, financements publics, privés). Une organisation se doit de connaître les intérêts et les attentes de ses clients (groupes cibles, mandants/donateurs). Elle sait qu'en définitive, ce sont eux qui décident, en fonction de leurs besoins, si des offres en éducation ou en conseil seront valables et utilisables. Avec le développement de la qualité de leurs

prestations, les organisations et les prestataires en éducation à l'environnement contribuent à ce que l'éducation à l'environnement atteigne ses objectifs à long terme, se développe continuellement et gagne en importance dans notre société.

Le développement qualité signifie un **changement de perspective** qui part **d'une orientation de l'éducation principalement axée sur l'offre et le contenu éducatif** vers une **organisation axée sur les besoins des participants**. Une approche servant principalement les besoins stratégiques de l'organisation elle-même et l'approche « moralisatrice » de l'éducation à l'environnement doivent évoluer vers une éducation à l'environnement orientée vers le marché et les besoins du destinataire. L'accent croissant porté sur le résultat dans l'éducation en général doit aussi déboucher sur une éducation à l'environnement soucieuse de ses effets. Le développement qualité en éducation à l'environnement conduit donc à un élargissement de la vision des prestataires vers les clients, la société, les finances, l'organisation, le personnel, le marketing et la communication. Cela conduit à une nouvelle compréhension intrinsèque de l'organisation :

- Elle agit en fonction des effets escomptés et met le public au centre.
- Elle organise ses actions sur des objectifs à atteindre et le développement de ses collaborateurs.
- Elle vise en tant qu'organisation apprenante à sa constante amélioration.
- Elle montre une prédisposition à la transparence.

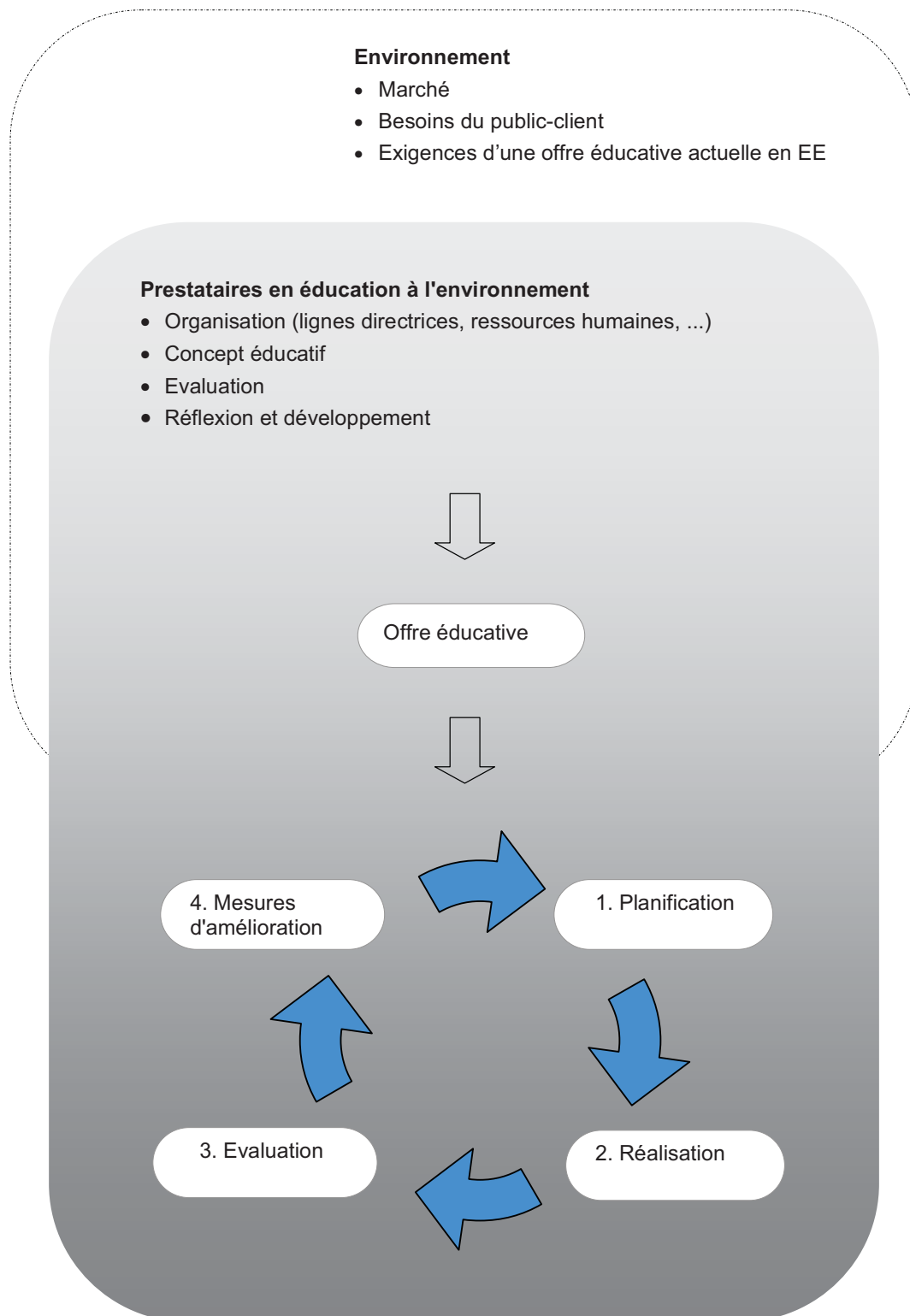
3. Qualité de l'organisation et qualité de l'offre vont de paire

Au centre des questions qualité se trouvent l'offre, les conditions cadres ainsi que la stratégie et le développement de l'organisation. La qualité de l'offre éducative et la qualité des infrastructures ne peuvent en effet être considérées indépendamment l'une de l'autre. Le processus qualité de l'organisation participe à la réussite de l'évolution des prestations. Cela se démontre par exemple par la sélection des offres éducatives, par les formations et formations continues proposées aux collaborateurs, par la gestion des partenariats et des ressources, par la planification, la réalisation et l'évaluation des offres. En outre, une bonne institution d'éducation à l'environnement se doit de ne jamais perdre de vue le maintien de sa place sur le marché (Netzwerk Umweltbildung Sachsen, 2007).

Le développement qualité d'une organisation implique un apprentissage et des améliorations constantes. En allant à l'essentiel, un processus de développement qualité englobe les points suivants (cf. Programme Transfer-21, 2007, p. 9) :

- La définition d'un objectif cible, respectivement d'une vision pour le développement de l'organisation (ligne directrice).
- Un état des lieux qui illustre l'état actuel de développement.
- La fixation d'objectifs concrets (par écrit) et de critères qui permettent de contrôler que les buts aient bien été atteints.
- La définition d'activités et de mesures qui permettent d'atteindre les objectifs ainsi que des délais concrets et l'attribution des responsabilités.
- La réalisation des activités planifiées.
- La vérification de la réalisation des objectifs et le degré de leur atteinte.

Développement qualité en éducation à l'environnement:
(Illustration inspirée du Manuel EduQua 2004)



4. Check-list : structure et utilisation

Introduction

La check-list se divise en deux parties principales qui seront présentées plus en détails ci-après :

- Partie I « Développement qualité pour les organisations actives en éducation à l'environnement ».
- Partie II « Exigences d'une offre éducative actuelle en éducation à l'environnement ».

La première partie s'intéresse aux organisations dans leur ensemble, en tant que cadre institutionnel/organisationnel des activités proposées en éducation à l'environnement. Les domaines qualité tels que l'organisation, le concept éducatif, l'offre, l'évaluation ainsi que les aspects de réflexion et de développement y sont examinés.

Dans la seconde partie, l'accent est porté sur les exigences actuelles d'une éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable : de la planification des offres aux objectifs détaillés, du choix et de la qualité des contenus à la didactique et à la méthodologie, du matériel mis à disposition à la préparation et au suivi, de la mise en oeuvre à l'évaluation. Cette partie sert aussi bien au développement et aux évaluations des concepts éducatifs et des offres éducatives déjà établies qu'au contrôle et au développement d'offres à venir.

Cette check-list couvre ainsi tous les aspects des domaines qualité nécessaires à la mise en place d'infrastructures adéquates en éducation à l'environnement ou au développement d'offres de qualité par des indépendants. Les indicateurs permettent d'évaluer soi-même et le plus précisément possible les exigences à atteindre dans chacun des domaines.

Partie I : Développement qualité pour les organisations actives en EE

1. Organisation active en éducation à l'environnement

L'organisation offre par ses lignes directrices, son personnel qualifié et toutes ses ressources un cadre pour une éducation à l'environnement de qualité. La définition de l'organisation, de ses règles et de ses processus assure que le travail soit efficacement orienté vers les objectifs visés. La communication extérieure sert de carte de visite pour les clients potentiels et les enquêtes de satisfaction sont d'importants instruments de développement de la qualité.

Sous-domaines qualité

1. Informations sur l'organisation
2. Lignes directrices de l'organisation
3. Organisation de l'équipe éducative
4. Gestion du personnel
5. Mise en réseau de l'organisation dans l'éducation à la nature et à l'environnement
6. Financement
7. Satisfaction client
8. Concept de sécurité et communication en situation de crise

2. Concept éducatif

Il est essentiel qu'un concept, établi par écrit, guide les actions éducatives. Celui-ci fixe un cadre d'action et de réflexion pédagogique. S'appuyant sur les lignes directrices de l'organisation, il décrit le sens donné aux apprentissages, les objectifs et les groupes cibles à atteindre ainsi que le champ d'action attribué aux activités d'éducation à l'environnement.

Sous-domaines qualité

1. Approche pédagogique
2. Définition des objectifs pédagogiques généraux
3. Thèmes, contenus et domaines d'activités
4. Infrastructure

3. Offre éducative

L'organisation développe une offre éducative à long terme en tenant compte de ses lignes directrices, du concept éducatif et de ses propres conditions cadres ainsi que des intérêts et attentes des différents groupes impliqués (groupes cible, donateurs). Les prestations proposées s'orientent donc selon les compétences et les possibilités spécifiques à chaque prestataire. Elles sont, par conséquent, uniques et attractives.

Sous-domaines qualité

1. Informations sur les prestations
2. Orientation vers le marché, analyse des besoins
3. Définition des participants / groupe cible
4. Cohérence du contenu des offres
5. Planification annuelle et trimestrielle

Évaluation et développement

Si l'on considère que le public visé est dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie – il doit en être de même des acteurs de l'EE et de leurs organisations! Afin que l'action éducative soit menée efficacement, elle doit s'orienter vers les objectifs à atteindre et être continuellement évaluée et développée. L'existence d'instruments assurant ces processus en est la condition préliminaire.

Sous-domaines qualité

1. Concept d'évaluation
2. Évaluation des offres
3. Feedbacks / évaluation des collaborateurs
4. Prise en compte des retours : transfert vers le développement et la planification

Réflexion et engagement qualité

La réflexion continue sur son propre travail et le développement d'exigences qualité claires fournissent les bases indispensables pour que l'organisation et ses activités s'imprègnent durablement d'une culture de la qualité.

Sous-domaines qualité

1. Engagement pour le développement de la qualité

Partie II : Exigences d'une offre éducative actuelle en éducation à l'environnement

L'éducation à l'environnement amène sa pierre à l'édifice du développement durable. Elle repose sur le modèle de la durabilité forte². Elle vise le développement de compétences qui permettent de comprendre les fondements naturels de la vie et leurs limites. Elle fait la promotion d'un environnement naturel et d'une société solidaire et responsable capable d'anticipation. Elle contribue à une meilleure compréhension des relations écologiques, sociales, économiques, culturelles et éthiques. Elle propose des outils et des méthodes qui permettent à l'homme de reconnaître sa co-responsabilité pour agir en conséquence. Dans leur prise de position nationale, *la conférence spécialisée en Éducation à l'environnement*³ et *le Réseau romand des organisations actives en éducation à l'environnement* se sont intéressés aux aspects centraux de l'éducation à l'environnement formelle, non formelle et informelle. Cette prise de position ainsi que le concept didactique en EE (Sieber et al. (2004) : *Didaktisches Konzept Umweltbildung*) et la publication *Compétences en éducation à l'environnement pour un développement durable* (FEE, 2011) forment la base de la seconde partie de la checklist.

Cette partie de la grille de critère soutient la création/évaluation d'un concept éducatif ainsi que le développement d'un programme d'offres de prestations. Mais elle peut également servir à l'évaluation d'offres spécifiques. Pour les offres adressées aux écoles, il est important de veiller à leur compatibilité avec le plan d'étude.

Domaines qualité

1. Planification de l'offre et objectifs
2. Choix et qualité des contenus
3. Didactique / Méthodologie
4. Matériel mis à disposition
5. Préparation et suivi
6. Mise en oeuvre
7. Evaluation

² Cf. Position nationale en éducation à l'environnement : <http://www.educ-envir.ch/bases/documents-de-reference/>

³ La conférence spécialisée en éducation à l'environnement (FUB) rassemble les responsables de l'éducation à l'environnement d'institutions de formation, de cantons et d'organisations qui s'occupent d'EE au niveau national ou en Suisse alémanique.

5. Comment travailler avec la check-list ?

Cet instrument aide les prestataires en éducation à l'environnement à formuler des mesures concrètes dans différents domaines qualité. Il doit donc être utilisé annuellement afin d'évaluer l'organisation et ses offres. Au mieux, l'auto-évaluation est intégrée dans la planification du cycle annuel normal.

L'illustration ci-dessous présente les principales entrées de la check-list.

Développement de la qualité et exigences d'une éducation à l'environnement contemporain

II. Exigences d'une offre éducative actuelle en éducation à l'environnement

Domaine qualité	Indicateurs	Pertinence		Appréciation				Nécessité de prendre des mesures		
		oui	non	++	+	-	--	élevé	moyen	bas
1. Planification de l'offre et objectifs										
1.1 Planification										
• Les objectifs, le contenu et les méthodes sont adaptés à l'âge et au niveau de connaissance des participants et favorisent l'acquisition des compétences définies à atteindre										
• Une analyse détaillée du public-cible (grandeur du groupe, répartition hommes/femmes, besoins particuliers des participants, etc.) a été réalisée										
• Les contenus et les objectifs sont communiqués de manière transparente aux participants										
• Pour les offres destinées à l'école, le lien avec le plan d'étude est explicite										
1.2 Objectifs										
• Les objectifs spécifiques de l'offre sont déclinés à partir des objectifs généraux du concept de formation de l'organisation										
• Les compétences (savoirs, savoirs-faire et savoirs-être) visées par l'offre peuvent être mises en œuvre également au quotidien										

Auto-évaluation

Dans un premier temps, il s'agit de faire l'analyse de la situation. Pour ce faire, les points suivants doivent être pris en considération et ce pour tous les indicateurs :

- **Pertinence** : Tous les critères et indicateurs n'ont pas la même importance pour toutes les organisations et pour toutes les offres. C'est pourquoi, dans un premier temps, il est nécessaire d'évaluer quels indicateurs sont pertinents ou non. La pertinence peut changer dans le temps : des critères qui ne l'étaient pas jusqu'à présent peuvent le devenir et inversement (par exemple par une modification du champ d'activité, des groupes cibles...)
- **Appréciation** : Elle permet de définir dans quelle mesure un critère a été concrétisé.
- **Nécessité de prendre des mesures** : Tous les indicateurs n'ayant pas la même pertinence, l'évaluation de cette rubrique indique l'importance attribuée à l'amélioration de chaque critère.
- **Remarques / Mesures** : Ce champ sert à définir les mesures d'amélioration concrètes qui résultent de la priorisation faite dans la colonne précédente. Cela peut être des mesures simples, atteignables à court terme, ou des mesures plus conséquentes, liées à un gros investissement et atteignables à moyen ou long terme. Le but du développement qualité est un processus d'amélioration continue (cf. Illustration p.8, Chapitre. 3). En ce sens, les mesures d'amélioration provenant de la dernière auto-évaluation y sont intégrées une fois que leurs résultats sont évalués et développés.

Cet instrument peut et doit être adapté aux besoins de chacun. La check-list souligne les éléments-clé à considérer en termes de développement qualité. Comme tous les critères et indicateurs ne sont pas pertinents pour tous les prestataires et pour toutes les offres, un premier travail doit consister à une auto-sélection des critères pertinents.

Suivi de projet dans le développement qualité

Sur la base de l'auto-évaluation et des mesures qui en découlent, des projets d'amélioration dans le domaine qualité doivent être formulés annuellement et être intégrés dans la planification annuelle de l'organisation. Ces derniers seront également contrôlés lors de l'évaluation annuelle suivante. Cette étape a pour but d'assurer que les mesures préconisées aient bien été appliquées et qu'elles contribuent au développement continu de la qualité au sein de l'organisation.

6. Littérature complémentaire pour les différents domaines traités

Titre	Auteur, éditeur, année de publication;	Lien (05.07.2012)
Concept éducatif		
Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature	OFEV 2012	http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01679/index.html?lang=fr
Développement de l'offre		
Unternehmen Umweltbildung	stratum 2006	www.oekom.de/buecher/themen/bildungkommunikation/archiv/buch/unternehmen-umweltbildung.html
Arbeitshilfe Qualitätsmanagementsystem Umweltbildung	Netzwerk Umweltbildung Sachsen 2007	www.umweltbildung-sachsen.de/bilder/arbeitshilfe7.pdf
Évaluation et développement qualité		
Qualitätsprozesse in der Umweltbildung	FEE 2009	www.umweltbildung.ch/fileadmin/user_upload/resources/2_Qualitaetsprozesse.pdf actuellement uniquement disponible en allemand
Développement de l'EE dans les parcs d'importance nationale	SILVIVA 2009	www.bafu.admin.ch/dokumentation/umwelt/11155/11186/index.html
Exigences d'une offre éducative actuelle en EE		
Position nationale en éducation à l'environnement	2012	www.educ-envir.ch/fileadmin/user_upload/resources/positionspapier_1.pdf
Compétences en EE pour un développement durable	FEE 2011	www.educ-envir.ch/fileadmin/user_upload/resources/Competences_EE_en_vue_DD_Publication.pdf
Education en vue du développement durable : une définition	FEE/FED 2010	www.globaleducation.ch/globaleducation_fr/resources/XY/DefEDD_FEDFEE.pdf
Didaktisches Konzept Umweltbildung	Sieber et al. 2001/2004	www.umweltbildung.ch/fileadmin/user_upload/resources/Didaktisches_Konzept_UB.pdf
Umweltbildung für die Schule	FEE 2012	www.umweltbildung.ch/fileadmin/user_upload/resources/Umweltbildung-fur-die-Schule_def.pdf en cours d'adaptation française
Critères sur les médias en EE (aide à l'enseignement, CD-ROM, logiciels d'apprentissage, paquet-média)	FEE 2010	www.educ-envir.ch/fileadmin/user_upload/resources/Criteres_evaluation_ressourcesEE.pdf

Général

Informations sur les bases de
l'éducation à l'environnement

www.educ-envir.ch/bases/quoi/

Informations sur l'éducation à
l'environnement par la nature

www.silviva.ch

7. Bibliographie

Bodensee-Stiftung und Netzwerk Spürsinn (Hrsg.) (2006): Qualitätsentwicklung und -sicherung in der Umweltbildung. Exemplarische Beispiele von vier Musterbetrieben aus dem Netzwerk «Spürsinn - Umweltbildung am westlichen Bodensee». Radolfzell. www.spuersinn-bodensee.info/fixfox/web/1/fixfoxdateien/QM_in_der_Umweltbildung.pdf (16.07.2009).

Conférence spécialisée en EE et Réseau romand des organisations actives en EE (2010). *Education à l'environnement, position nationale*. Berne. www.educ-envir.ch/bases/documents-de-reference/ (20.6.2012)

EduQua (2004). *Manuel EduQua. Information sur la procédure. Guide de certification*. EduQua. www.eduqua.ch/pdf/manuel_eduqua.pdf.

Fondation suisse d'Education pour l'environnement FEE (2009). Prestations externes en éducation à l'environnement, évaluation des besoins qualitatifs des écoles. Berne www.educ-envir.ch/fileadmin/user_upload/resources/5_Evaluation_besoins.pdf

Netzwerk Umweltbildung Sachsen (2007): Qualitätsmanagementsystem Umweltbildung. Hrsg. Sächsische Landesstiftung Natur und Umwelt Akademie. Grillenburg. www.umweltbildung-sachsen.de/bilder/arbeitshilfe7.pdf (5.7.2011).

Programm Transfer-21 (Hrsg.) (2007): Schulprogramm Bildung für Nachhaltige Entwicklung. Grundlagen, Bausteine, Beispiele. Berlin. www.transfer-21.de/daten/materialien/Schulprogramm_BNE.pdf (15.07.2009).

Sieber-Suter, B., Affolter C. & Nagel, U. (2004): Didaktisches Konzept Umweltbildung. Stiftung Umweltbildung Schweiz und Pestalozzianum Zürich, Zofingen und Zürich. Eckpfeiler der Umweltbildung: www.umweltbildung.ch/fileadmin/user_upload/resources/eckpfeiler.pdf (12.12.2011).

Stiftung SILVIVA (2008): Qualitätsentwicklung in der naturbezogenen Umweltbildung - Checkliste zur Selbstbeurteilung. www.silviva.ch/qe (12.12.2011).

Wilhelm, S. u. Schäfli, B. (2009): Qualitätsprozesse in der Umweltbildung. Hrsg. SUB, Bern. www.umweltbildung.ch/fileadmin/user_upload/resources/2_Qualitaetsprozesse.pdf (12.12.2011).

